

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JUIN 1877.

Convention conclue, le 1^{er} juin 1877, entre le Gouvernement belge et la Société anonyme de construction de chemins de fer. (Convention-loi du 23 avril-3 juin 1870.) (1).

Amendement présenté par M. DRION.

Ajouter à l'article 26 un paragraphe ainsi conçu :

Les lignes ou sections de lignes dont le développement n'excède pas cinq kilomètres devront être terminées dans le délai d'un an à partir de l'approbation de la convention. Une retenue de 100 francs par jour de retard sera appliquée à la Société de construction pour chaque ligne qui n'aurait pas été livrée dans le délai prescrit.

AD. DRION.

(1) Projet de loi, n° 168.
Rapport, n° 176.

2° Rapport fait, au nom de la commission, par M. SANTKIN.

II

Demande du sieur Michel BIVER.

MESSIEURS,

Le sieur Biver est né, le 16 août 1827, à Nospelt, grand-duché de Luxembourg.

Il est venu en Belgique en 1848, et il habite le pays depuis cette date. Il réside à Stockem (Luxembourg), où il exerce un commerce de poteries qui paraît prospérer.

Le sieur Biver s'est marié en premières noces avec une Belge qui lui a donné quatre enfants ; sa seconde femme est originaire du grand-duché de Luxembourg : de cette dernière union sont nés deux enfants.

Les rapports des autorités sur la conduite et la moralité du pétitionnaire sont favorables. Il a satisfait aux lois sur la milice dans son pays d'origine.

La commission estime, au vu des renseignements qui précèdent, qu'il y a lieu de prendre la demande en considération, avec dispense du droit d'enregistrement, ainsi que le prescrit la loi du 30 décembre 1853.

Le Rapporteur,
ED. SANTKIN,

Le Président,
PETY DE THOZÉE.

3° Rapports faits, au nom de la commission, par M. GULLERY.

III

Demande du sieur Louis-Joseph-Hubert VERWINS.

MESSIEURS,

Le sieur Verwins, né à Venlo (partie cédée du Limbourg), le 25 octobre 1829, réside en Belgique depuis le 17 novembre 1851, sauf une année d'absence qu'il a passée en France. Il demande la naturalisation ordinaire.

Maître ouvrier fondeur-tourneur en cuivre chez M. Collette, industriel à Liège, il a contracté mariage en cette ville, le 6 février 1858, avec une Belge.